

LA TERRE ET LE PAIN

Archéologie d'une lecture « matérialiste » du « Notre Père »

Aussi obscure que célèbre, telle est la vieille, la vénérable, l'antique et incompréhensible prière du « Notre Père ».

L'essence même de la recherche réside dans cette sombre clarté, élucider les ombres de ce qui est trop connu et par là même méconnu. Si je m'intéresse à l'Antiquité, c'est pour tenter de retrouver le sens des textes anciens transmis par une longue tradition et par exemple de cette prière dont on ne comprend plus vraiment la logique de composition.

Aussi je voudrais revenir aux sources et tenter d'entrevoir comment les premiers dépositaires de cette oraison, les premiers courants du christianisme ont pu comprendre cette prière phare¹. Il est pour cela judicieux de recourir à l'un des premiers commentaires attestés², écrit par Origène à Césarée de Palestine vers 234-235 de notre ère dans son traité *Sur la Prière*³.

L'existence même de cette longue explication prouve cependant qu'au début du troisième siècle de notre ère, il fallait déjà trouver une signification à un texte dont le sens se dérobaît désormais au lecteur ou dont on refusait le sens obvie.

Toute la difficulté de cette recherche est donc de comprendre dans quel contexte la prière du « Notre Père » prend un sens. Or la pratique même d'Origène consiste à prendre de façon allégorique tout texte dont le sens premier est irrecevable, incohérent ou absurde. Ses longues

(1) On se rapportera pour une vue d'ensemble de la recherche sur le « Notre Père » à l'ouvrage de J. Carmignac, *Recherches sur le « Notre Père »*, Paris, 1976.

(2) Le premier commentaire étant celui du traité *De la Prière* de Tertullien écrit en latin vers 198-200 après J.-C. à Carthage. J'ai préféré me concentrer sur le texte d'Origène qui obéit à la même forme de traité, mais, plus polémique, permet de réfléchir aux interprétations plus anciennes de cette prière. On pourra rapprocher les attaques d'Origène contre les gnostiques de celles de Tertullien dans le cinquième livre du *Contre Marcion*.

(3) Origène, *De la prière*, trad. G. Bardy, Paris, 1932. Je donne ma propre traduction à partir du texte édité par P. Koetschau : *Die griechischen christlichen Schriftsteller; Band 3, Origenes Werke II*, Leipzig, 1899, pp. 295-403.

explications qui visent à définir une prière spirituelle supposent donc que le sens matériel du texte n'est pas ou n'est plus recevable.

Mon objectif serait donc de remonter aux interprétations qui précèdent Origène et qu'il reprend ou combat, pour essayer de reconstituer dans quel contexte des chrétiens du second siècle pouvaient interpréter cette prière. Il s'agirait en quelque sorte de comprendre le « Notre Père » avant l'allégorie, sans allégorie.

L'énigme du pain

Un exemple fera saisir l'enjeu de cette recherche. La traduction liturgique en français de la quatrième demande est : « Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour. » Or l'adjectif grec « epiouision » qu'on traduit par « de ce jour » pose un grave problème. En effet Origène écrit à ce propos : « Il faut d'abord savoir que le mot « epiouision » n'a cours chez aucun Grec ni aucun savant, qu'il n'est pas non plus employé dans l'usage des simples gens, mais qu'il a tout l'air d'être une création des évangélistes » (27,7).

Il s'agit donc d'un mot nouveau pour Origène, qui tente d'en comprendre le sens par une réflexion sur la structure de ce mot. Origène rapproche en effet l'adjectif du terme « oúsia » qui signifie « les biens », ou « l'être ». Cela annonce la traduction presque deux siècles plus tard par Jérôme du mot « epiouision » par « supersubstantialem¹ ».

Après un long développement, Origène cite néanmoins ce qui pourrait être une tradition antérieure : « On dira que le mot “epiouision” est formé sur le verbe “epiénaï”, de sorte que l'on est invité à demander le pain propre au temps futur » (27,13).

Il y a ici un raccourci de pensée. Origène reprend sans doute l'interprétation traditionnelle dans son milieu. Il ne précise pas le détail du raisonnement, comme s'il était évident qu'entre les deux maillons (le mot « epiouision » et le verbe « epiénaï ») s'intercale en fait l'expression courante « hê epiouisa hêméra », qui signifie « le jour suivant », « le lendemain » et auquel Origène fait implicitement référence (l'adjectif ne s'explique pas sinon). Or ce détail omis invite à penser qu'il s'agit d'une demande du pain du lendemain plutôt que « du pain propre au temps futur », qui est déjà une allégorie à attribuer à Origène : « aujourd'hui désigne le temps (aiôn) présent, demain, le temps futur » (27,13).

(1) « Notre expression “supersubstantiel” traduit le grec “epiouision” que les Septante [c'est-à-dire les traducteurs grecs de la Bible] ont très souvent remplacé par “perioúision” » (VI, 11). Saint Jérôme, *Commentaire sur saint Matthieu*, tome I, éd. et trad. E. Bonnard, *Sources chrétienne*, Paris, 1977. Le rapprochement de ces deux mots grecs est fait par Origène.

Il ne s'y attarde pas, préférant passer à la suite : « parce que, dit-il, ma première interprétation [du mot "epioúision"] me semble meilleure, si j'en juge par moi-même » (27,13).

On voit donc qu'Origène, bien qu'il lui préfère sa propre analyse, ne peut pas négliger cette interprétation, sans doute parce qu'elle est largement répandue dans son public.

De fait, il est aujourd'hui nécessaire de se rallier à cette interprétation pour trois raisons.

Étymologiquement, « epioúision » ne peut être rapproché de « oúsia » (qui aurait donné « epoúision » sans le premier iota) et vient logiquement de l'expression qui signifie « le jour suivant », « le lendemain ». Ambroise de Milan dans son traité *Sur les mystères* à la fin du IV^e siècle fait explicitement ce rapprochement avec cette locution¹.

Historiquement, comme le note Jérôme, l'adjectif est traduit par « mahar » en araméen (qu'il s'agisse d'une rétroversion ou non, importe peu) dans l'*Évangile des Hébreux*, (en fait plutôt l'*Évangile des Nazaréens*), terme qui signifie « lendemain² ». La version copte (bohaïrique) porte « pour demain » et s'accorde donc avec ce qui peut être l'original araméen sur la signification de « demain » pour l'adjectif « epioúision ».

Enfin, la critique interne justifie cette interprétation, car il est logique d'opposer un « aujourd'hui » à un « demain ». Qu'on nous donne un pain « suressentiel » aujourd'hui est un énoncé qui a sémantiquement moins de force que si l'on demande aujourd'hui le pain de demain. Je fais appel à l'esprit de finesse plus qu'à celui de géométrie.

La démonstration faite, ce résultat qui a la faveur des savants depuis Érasme³ n'est pas sans conséquence pour apprécier la pensée d'Origène.

L'auteur se sert en effet de cette question du sens de l'adjectif « epioúision » pour défier ses adversaires. Il écrit en effet ces mots : « Puisque certains supposent qu'on nous dit de prier pour le pain corporel, il convient qu'ils se débarrassent de leur fausse opinion en donnant la vraie interprétation du pain "epioúision" » (27,1).

La « vraie interprétation » est bien sûr pour Origène, la sienne, qui dit que le pain « epioúision » est celui qui « contribue à l'être » (27,8), ce qui

(1) Cf. Ambroise de Milan, *Des Sacrements*, éd. et trad. B. Botte, *Sources chrétiennes*, Paris, 1961, V, 24.

(2) « Dans l'*Évangile* dit *selon les Hébreux*, au lieu de "supersubstantiel", j'ai trouvé "mahar" c'est-à-dire "du lendemain". » Saint Jérôme, *ibidem*.

(3) Voir J. Carmignac, *op. cit.*, p. 133.

l'oblige à citer l'opinion des philosophes platoniciens et stoïciens sur la nature de l'être. Vaste programme que Martin Heidegger a remis récemment à l'ordre du jour.

L'attaque d'Origène contre une interprétation « matérielle » du pain s'appuie sur le refus de l'explication « temporelle » du mot « epioúision ». Étaient-ce les mêmes qui défendaient à la fois le sens matériel et le sens temporel du passage ?

Dieu était-il à l'intérieur du paradis terrestre ?

Je propose au lecteur de résoudre cette difficulté en l'abordant dans un autre passage. Origène s'insurge contre les « matérialistes » et cite une série d'exemples contre leur interprétation :

Je pense avoir fait un examen qui rejoint le verset « Notre père qui es aux cieux » pour ôter de la tête de ceux qui pensent qu'il est localement « dans les cieux » cette basse supputation et ne laisser personne dire que Dieu soit dans un lieu corporel (puisque cela a pour conséquence qu'il soit aussi un corps), position adoptée par les doctrines impies (23,3).

Origène leur demande alors

s'ils peuvent soutenir que le Seigneur Dieu (qui « remplit le ciel et la terre » et qui, comme ils le supposent, se sert trop corporellement du ciel comme d'un trône et de la terre comme du « marchepied de ses pieds ») soit contenu dans un lieu si petit en comparaison de tout le ciel et de la terre, que le paradis qu'ils imaginent corporel ne soit pas rempli par Dieu mais soit d'une dimension tellement plus grande que lui au point de le contenir dans ses promenades... (23,3).

L'argumentation est fine, puisqu'elle démontre que les présupposés matériels d'un ciel local où se trouve Dieu et d'un paradis « corporel », c'est-à-dire matériel, sont contradictoires entre eux, puisque cela revient à supposer le paradis « terrestre » plus grand que ciel et terre.

Origène rejette donc tout lien de Dieu avec le local, le matériel ou comme il dit le « corporel ».

Mais rejette-t-il aussi le « temporel » ? On pressent l'affinité qui lie tout corps à un lieu et à un temps, mais l'on ne trouve pas d'argument décisif qui permette d'associer ces éléments.

Il faut donner la parole à un représentant de ces chrétiens « matérialistes », en l'occurrence Irénée de Lyon qui défend, une cinquantaine d'années avant le traité d'Origène, les croyances que refuse notre philosophe. Dans la fin de son traité appelé communément *Contre les Hérésies*¹, Irénée parle de la fin des temps en citant cette

(1) Irénée de Lyon, *Contre les Hérésies*, livre V, éd. et trad. A. Rousseau, L. Doutreleau et C. Mercier, *Sources chrétiennes*, Paris, 1969.

parole de Jésus : « Je vous le dis, je ne boirai plus désormais du fruit de cette vigne jusqu'au jour où j'en boirai du nouveau avec vous dans le royaume de mon Père » (*Évangile selon saint Matthieu*, 26,29). Il écrit :

Ce n'est pas en effet, alors qu'il serait dans un lieu supérieur et supracéleste avec ses disciples, que le Seigneur peut être conçu comme buvant du fruit de la vigne ; et ce n'est pas davantage des êtres dépourvus de chair qui pourraient en boire, car la boisson tirée de la vigne a trait à la chair, non à l'esprit (V, 33,1).

À la fin des temps, dans un lieu matériel et non « supracéleste », le Seigneur boira un vin matériel, « qui a trait à la chair ». Irénée se place dans un temps défini (le millénaire du règne du Christ sur terre), dans un lieu défini (terrestre probablement puisqu'inférieur par opposition au « supérieur » et au « supracéleste ») avec de la matière charnelle (du vin qui se boit, produit avec des grappes de raisin). Rien d'étonnant à ce qu'il parle de paradis terrestre, de terre sainte, de Jérusalem comme des lieux de la fin des temps.

C'est l'exact opposé de ce que dit Origène qui donne une interprétation spirituelle du ciel et de la terre et place le divin dans un non-lieu.

On a deux systèmes d'interprétation, l'un (dans la tradition représentée par Irénée entre autres) qui donnerait au « Notre Père » une dimension temporelle, locale et matérielle forte, l'autre (celle d'Origène) qui essaie au contraire de lui donner un sens spirituel et renonce à tout sens local ou temporel.

Cette dernière option aboutit à une série de difficultés que doit résoudre Origène, sur le plan local et au niveau temporel.

À propos du « lieu », il propose en effet deux interprétations fondamentales de l'expression « au ciel comme sur terre » :

Ou bien le ciel désigne le Christ et la terre, l'Église, mais alors comment comprendre l'expression du Christ : « Tout pouvoir m'a été donné sur terre comme au ciel » (*Évangile selon saint Matthieu* 28,18) qui place son pouvoir à la fois au ciel et sur terre ? Ou alors la terre représente le péché et la matière, le ciel, lui, représentant l'esprit ou le bien ; mais alors comment comprendre l'expression « les esprits de malice qui habitent les espaces célestes » (Paul, *Lettre aux Éphésiens* 6,12), qui suppose que les forces du mal soient justement au ciel ?

À propos du « temps », il imagine trois objections d'adversaires (sur l'être de Dieu, sur le sens d'une prière à exaucer, sur le temps humain) qui pourraient, à mon avis, se ramener à une seule : si le « Notre Père » n'est pas une prière pour un « temps » précis, elle est alors aberrante : « Comment, pourrait-on dire, l'homme demande-t-il que soit sanctifié le nom de Dieu comme s'il n'était pas déjà saint ? » (24,1).

En effet, si l'on évacue la dimension temporelle, la pointe de la prière ne porte pas sur le temps où doit s'opérer la sanctification mais sur l'être de Dieu :

Et l'on dira à propos des deux demandes « que ton nom soit sanctifié » et « que ton règne vienne », que si celui qui prie le fait pour être exaucé et s'il est exaucé un jour, c'est-à-dire s'il arrive un jour que le nom de Dieu soit sanctifié (comme il est dit) pour quelqu'un (en qui se trouvera dès lors le règne de Dieu)... le cas échéant, comment pourra-t-il prier en ces termes « que ton nom soit sanctifié, que ton règne vienne » pour ce qui est présent comme si cela n'était pas ? Dans ce cas, il arrivera un jour qu'il ne soit plus approprié de dire « que ton nom soit sanctifié, que ton règne vienne » (25,2).

Ceci n'est pas une objection « littéraliste », puisque le locuteur imagine un règne de Dieu intérieur ; cependant elle traduit un état d'esprit qui suppose que la prière sera un jour caduque, et donc privilégie une interprétation « temporelle » de la venue du règne de Dieu. Il y a là une réaction de bon sens : puisque la nature de la prière est d'être exaucée, elle n'a qu'un temps.

Si ce ne sont pas des demandes impossibles que le Sauveur ordonne de faire, comment sommes-nous invités, alors que toute la vie sur terre des hommes est un temps d'épreuves, à prier de ne pas entrer dans l'épreuve ? (29,1).

En effet, si l'on ne pense pas à un temps précis, c'est toute la vie humaine qui devient un temps d'épreuves et la prière devient aberrante, ou « impossible ». Ces objections fictives montrent la conscience qu'Origène a des difficultés que peuvent susciter son interprétation « spirituelle » et la nouveauté de cette exégèse.

Ordre ou souhait, comment s'adresser à Dieu ?

Évidemment, Origène trouve toujours des solutions à ces objections en allant toujours plus loin dans la spiritualisation de cette prière, hors de tout temps et de tout lieu. Prenons un nouvel exemple de cette attitude. Origène fait la distinction entre deux modes verbaux employés pour la prière : l'optatif qui est le mode du souhait, du vœu et l'impératif qui est le mode de l'injonction. Mais la distinction n'aurait pas lieu d'être dans cette prière, à son avis¹ !

L'impératif employé dans le « Notre Père » serait en effet l'équivalent d'un optatif !

Cependant, reconnaît-il, dans d'autres passages de la Bible, il est parfois différent de l'optatif ; ainsi Tatien, au second siècle, s'est four-

(1) Origène, *Sur la Prière*, 24,5.

voyé au dire d'Origène quand il interprète l'impératif (troisième personne) du verset de la Genèse « que la lumière soit » ou « adviene la lumière » comme un optatif « fasse le ciel que la lumière soit » ou « puisse la lumière advenir », c'est-à-dire comme une prière, probablement du dieu créateur au dieu suprême selon une perspective gnostique. Erreur ! car il s'agit plutôt d'un vrai impératif selon Origène, d'un ordre donné par le Créateur à la lumière.

Il serait tellement plus simple et plus logique, je crois, de donner à l'impératif son sens d'impératif. Mais en refusant de distinguer, dans le « Notre Père », entre l'impératif qui exprime l'ordre et l'optatif qui exprime le souhait, Origène interprète toute la prière comme un souhait et non comme un appel pressant. Car il n'y a plus d'urgence pour notre temps, mais seulement un vœu de progrès personnel et spirituel. Ainsi Origène est-il fidèle à sa conception atemporelle, non locale et immatérielle de la prière, et par là il souligne les gauchissements de son interprétation qui rejette l'urgence objective des demandes à l'impératif.

Or l'impératif est une sorte de cri qui en appelle à un nouvel ordre de justice comme dans les psaumes d'imprécation cités par Origène, où sont lancés des anathèmes du genre « Qu'on lui cloue le bec¹ », « Que les huissiers emportent ses meubles² », « Qu'il n'ait personne pour le secourir³ ». Ces anathèmes, malgré l'interprétation d'Origène, expriment bien l'intensité affective, l'urgence juridique propre à cette tournure spécifique au grec qu'est la troisième personne de l'impératif aoriste.

Il est audacieux de tourner la pensée d'Origène contre elle-même, d'utiliser la distinction qu'il fait des deux modes verbaux et de refuser qu'ils soient synonymes dans le cas du « Notre Père » comme il le prétend (à tort, à mon avis). J'estime qu'Origène nous donne un renseignement inestimable quand il nous livre son sentiment de locuteur grec sur la fine distinction des deux modes, pourtant très proches. Cependant son affirmation que l'un vaut l'autre me paraît marquée par une vision plus générale de la prière atemporelle et spirituelle détachée de toute l'urgence marquée par l'impératif – ce qui n'est peut-être pas le cas des traducteurs qui ont employé l'impératif plutôt que l'optatif. Les demandes acquièrent ainsi une urgence, comme les slogans inscrits sur les banderoles des manifestants de la rue, qui sont des mots d'ordre. L'impératif donne à l'énoncé la valeur de « mots d'ordre » : « Sanctification à ton nom ! Vienne ton règne ! »

(1) Je modernise le sens du *Psaume* 30,19.

(2) Je modernise le sens du *Psaume* 108,11.

(3) Je modernise le sens du *Psaume* 108,12.

La terre sainte et l'année jubilaire

On a montré comment Origène dématérialisait le « Notre Père » à travers l'exemple du « pain », celui du « ciel » et son interprétation de l'impératif. Dans les deux premiers cas au moins, il s'oppose explicitement à des chrétiens « matérialistes » dont il imagine les objections.

Si l'on reconstruit le point de vue des matérialistes, on obtient une vision « locale » et « temporelle » de la prière fondée sur deux oppositions : le « ciel » et la « terre », « aujourd'hui » et « demain ». Peut-on préciser davantage ? On a vu la tendance d'Origène à interpréter les termes « aujourd'hui » et « demain » de façon générale, comme s'ils désignaient le temps présent et le temps futur. Une vision « matérialiste » interpréterait plutôt « aujourd'hui » et « demain » comme deux journées.

De la même manière un détail invite peut-être à reconsidérer la « terre ». Origène nous donne au début du commentaire (18,2) l'état le plus ancien connu du texte évangélique du « Notre Père » selon Matthieu. Or dans la version selon Matthieu il est bien écrit : « Que ta volonté advienne à l'image du ciel sur la terre également. » Le mot « terre » est précédé de l'article. Or quand Origène cite de nouveau le verset (26,1), l'article est absent devant le mot « terre », et de même chaque fois qu'il le commente.

On a peut-être en fait là deux versions différentes du texte matthéen. L'article a un sens beaucoup plus fort en grec qu'en français, il désigne « cette » terre, la terre que l'on connaît. Dans l'optique « concrète » que nous essayons de retrouver, il pourrait s'agir en fait de la terre sainte, du pays d'Israël appelé à devenir lieu de l'intervention divine. Il faut mentionner ici toute la tradition d'Asie mineure au second siècle, Papias, Justin, et Irénée, qui se représentent la fin des temps sur le territoire d'Israël voire dans la ville de Jérusalem¹. Contre cette vision particulariste, Origène a pu préférer une version plus généraliste où l'article était absent devant le mot « terre ».

Dans cette recherche archéologique audacieuse d'une interprétation pré-origénienne du « Notre Père », il faut terminer par un point où Origène fait écho à une tradition plus ancienne, millénariste². Le millé-

(1) Eusèbe de Césarée rapporte ces propos de Papias de Hiérapolis sur la matérialité de l'attente eschatologique : « Il dit qu'il y aura mille ans après la résurrection des morts et que le règne du Christ aura lieu corporellement sur cette terre » Eusèbe de Césarée, *Histoire Ecclésiastique*, tome I, éd. et trad. G. Bardy, *Sources chrétiennes*, Paris 1952, III, 39,12. On se reportera sur cette question à l'article de G. Pani, « Il millenarismo : Papias, Giustino e Ireneo » dans *Annali di Storia dell'Egesi* 15/1, 1998, pp. 53-84.

(2) Déjà Justin au second siècle signale que tout un courant chrétien reconnaît « que ce lieu de Jérusalem sera reconstruit et que le peuple sera rassemblé et se réjouira avec le Christ en même temps que les patriarches, les prophètes et les saints ». Justin, *Dialogue avec Tryphon*, éd. et trad. G. Archambaud, Paris 1909 (rééd. *Justin martyr*, Paris, 1994), 80,1.

narisme qui attend la venue du règne du Christ pour mille ans sur terre, à Jérusalem, en général, s'appuie sur le verset 4 du psaume 89 : « Mille ans à tes yeux sont comme le jour d'hier qui est passé. » Origène est tout à fait au courant de cette pensée puisqu'il parle du « fameux millénaire ». Mais Origène prolonge cette pensée en mentionnant une correspondance entre le calendrier des fêtes bibliques et les « siècles » (« aiônes »). Après les sabbats, les nouvelles lunes, Pâques, il aborde l'année « sabbatique » et l'année du Jubilé décrites au chapitre 25 du livre du *Lévitique* et dit :

Qui a une telle compréhension de l'esprit du Christ pour saisir à quoi correspondent les septièmes années de libération des domestiques hébreux, de rémission des dettes et de relâche sur la terre sainte ? Et il y a encore par-dessus cette fête qui a lieu tous les sept ans, ce qu'on appelle le Jubilé. Il n'appartient à personne de connaître¹ avec quelque clarté ne serait-ce que la date de sa possible manifestation ou les lois attenantes au Jubilé que leur accomplissement rendra véridiques, sauf pour qui a contemplé le dessein du Père concernant l'agencement qui se fera de la totalité des temps, selon ses décisions qui ne peuvent être découvertes et selon ses chemins dont on ne peut trouver la trace (27,14).

On a là la trace d'une réflexion eschatologique à partir du calendrier juif qui rappelle la division du temps en semaines ou en septennats de l'apocalyptique juive du deuxième siècle avant notre ère².

En fait ce passage est une attaque contre le « millénarisme », qui attendait le retour du Christ pour un règne de mille ans, en insistant sur l'impossibilité de préciser la date de l'année « sabbatique », non plus « légale » comme dans la loi de Moïse, mais pour ainsi dire « cosmique », qui marquerait le retour du Christ. Il en va de même pour l'année du Jubilé, conçue comme une fête mystérieuse, selon la loi de Moïse, qui symbolise dans l'ordre « cosmique » l'avènement du Christ.

Cela dit, au-delà de l'attaque, on a l'écho d'une correspondance entre ces deux fêtes et la fin des temps. Les lois du Jubilé trouveront leur accomplissement à la fin des temps. Précieuse remarque ! Origène ne conteste pas cette correspondance entre année « sabbatique » ou Jubilé et fin des temps mais le fait qu'on puisse en déduire une date. Cependant, si l'on accepte de ne pas se soucier de cette date, cette correspondance signifie peut-être autre chose, à travers le contenu de

(1) Je traduis bien « connaître avec quelque clarté » en modifiant légèrement le texte grec édité : je lis « eidénaï ti tranôs » plutôt que « éinaï ti tranôs » de la tradition manuscrite qui ne fait pas sens.

(2) C'est ainsi que se développe l'eschatologie de *l'Apocalypse des Semaines* ou du *Livre des Jubilés* (à partir de « septennats »), deux témoins de la littérature millénariste juive, le premier antérieur au second siècle, le second du second siècle avant notre ère. Voir là-dessus C. Gianotto, « Il millenarismo giudaico » dans *Annali di Storia dell'Esegesi*, 15/1, 1998, pp. 21-51.

l'année « sabbatique » dont le programme concret est résumé par Origène : libération, rémission, relâche.

Au-delà du millénarisme, c'est peut-être cette vision « sabbatique » qui pourrait donner un sens concret et temporel aux dernières demandes du « Notre Père ». En effet, les trois demandes d'une provision de nourriture, d'une rémission de la dette et de la libération des mains du méchant font écho au programme « sabbatique » précédemment cité. La fin de la prière du « Notre Père » trouve alors un contexte qui lui donne sens, celui de l'année « sabbatique ».

Les chrétiens « matérialistes » attaqués par Origène se trouveraient être alors les dépositaires d'une interprétation judaïsante du « Notre Père¹ ». Le « matérialisme » tant décrié ne serait que la prise au sérieux du précepte de l'année « sabbatique » avec son programme : libération des domestiques hébreux, rémission des dettes et relâche sur la terre sainte. Cette conjonction, d'une part, d'une conception « sabbatique » de l'histoire du monde à partir de la semaine de la création et, d'autre part, du millénarisme apparaît dans le christianisme du second siècle avec Irénée de Lyon et aussi chez Tertullien². On en aurait là l'application à l'interprétation du « Notre Père ».

C'était le but de l'article. Trouver dans quel contexte on a pu comprendre le « Notre Père » dans le public auquel s'adresse Origène. Toute l'originalité du présent travail fut de rapprocher les attentes « millénaristes » de certains groupes chrétiens d'une interprétation « matérialiste » du « Notre Père ».

Le second pas, qui est plus de l'ordre de l'investigation que de la démonstration, serait d'examiner quelle aurait pu être une conception « matérialiste », « légaliste » de l'année « sabbatique » ou « jubilaire » rapportée à la fin des temps, dans la perspective signalée par Origène, et soutenue avant lui par Tertullien ou Irénée.

Pour cela je propose en conclusion une interprétation du « Notre Père » qui serait une relecture des prescriptions du livre du Lévitique

(1) C'est effectivement le cas dans la violente attaque d'Origène contre les chrétiens « qui s'attachent à la surface de la lettre de la Loi et s'abandonnent par-dessus tout à la délectation et au plaisir », attaque longuement développée dans le traité *Des principes*, II, 11,2 (trad. M. Harl, G. Dorival, A. Le Boulluec, Paris, 1972). Cet attachement à la littéralité de la Loi et au plaisir charnel est à rapprocher d'une accusation stéréotypée contre les Juifs, dans une polémique qui associe ces chrétiens matérialistes aux Juifs. Voir l'article d'A. Monaci-Castagno, « Origène e Dionigi de Alessandria *Sulle Promesse* : continuità e differenza », dans *Annali di Storia dell'Esegesi*, 15/1, 1998, pp. 101-123, et surtout p. 102.

(2) Cf. Irénée de Lyon, *op. cit.*, V, 36,3. Chez Tertullien, dans le traité *De l'âme*, 37,4, la formation de l'embryon déjà achevée au septième mois est conçue à la fois comme une marque de révérence faite au sabbat et comme un signe de la résurrection des morts, du repos et du règne du Christ. Voir G. Pani, *art. cit.*, p. 74, note 108.

concernant l'année « sabbatique » et le Jubilé (qui est une année « super-sabbatique », le sabbat des années sabbatiques, le sabbat des sabbats), car les « lois attenantes au Jubilé seront rendues véridiques par leur accomplissement » à la fin des temps. Il s'agit d'un essai de science-fiction qui tenterait de donner un sens global au « Notre Père » à partir de ces résultats fragmentaires précédemment obtenus. J'emploie le terme de science-fiction, ou de fiction scientifique, pour souligner qu'il s'agit là d'une reconstitution fondée sur des indices (et à titre scientifique) mais dont je n'ai pas (ou pas encore) trouvé de confirmation objective dans la littérature chrétienne ancienne. En même temps qu'une analyse de détail des propos « matérialistes », le chercheur doit développer une tentative de synthèse, entreprise qui conjugue à la fois mémoire et imagination, fidélité aux textes et reconstitution d'un contexte.

Jusqu'à présent, je m'étais en effet contenté de rassembler les opinions « matérialistes » combattues par Origène, j'essaierai maintenant de les structurer dans un système d'ensemble. Reprenons donc les interprétations de ces chrétiens « matérialistes » tenant d'une interprétation ancienne du « Notre Père » : le pain demandé est celui de demain, le ciel est la demeure de Dieu, d'un Dieu autrefois sur terre dans le Paradis terrestre, l'impératif de la prière est celui d'une urgence et le lieu d'action de cette prière est peut-être *la* terre par excellence, la terre sainte du pays d'Israël. La grande année « sabbatique » est à la fois celle de l'attente eschatologique et de la réalisation d'un programme de libération, de rémission et de relâche. On remarquera la convergence entre l'interprétation de *la* terre, comme terre sainte d'Israël et celle de l'année « sabbatique » liée à cette même terre sainte¹.

On finira donc cet article par une sorte de science-fiction qui tenterait de donner un sens global au « Notre Père » à partir de ces résultats fragmentaires :

– « Ne nous fais pas entrer dans l'épreuve mais arrache-nous au méchant. » Il pourrait s'agir d'échapper à l'épreuve promise par Dieu si le commandement de l'année « jubilaire », appelée en grec année de « rémission » (« étos tês aphéseôs »), n'est pas appliqué, avec peut-être une conception eschatologique de cette épreuve².

(1) Il s'agit en effet de revenir à la terre donnée par Dieu, puisque le discours sur l'année sabbatique mis dans la bouche de Dieu commence par ces mots : « Parle aux fils d'Israël et tu leur diras : Quand vous entrerez dans le pays que je vous donne, le pays que je vous donne chômera, sabbat pour le Seigneur. Pendant six ans tu ensemenceras ton champ et pendant six ans tu tailleras ta vigne et tu recueilleras son fruit. Mais la septième année ce sera sabbat, chômage pour la terre, sabbat pour le Seigneur. » *Lévitique*, 25,2-4, trad. P. Harlé et D. Pralon, *La Bible d'Alexandrie*, Paris, 1988. Je suis cette traduction pour les autres citations.

(2) « J'enverrai la mort sur vous, et vous serez livrés aux mains des ennemis » *Lévitique* 26, 25b.

– « Remets-nous nos dettes comme nous les remettons à nos débiteurs. » Il s'agirait là du précepte de remise des dettes, précepte fondamental de l'année « jubilaire », qui est en quelque sorte une année « sabbatique » au carré. En fait l'action des hommes semble entraîner celle de Dieu : Dieu répond à l'initiative des hommes. De là vient l'urgence d'instaurer cette année « jubilaire ».

– « Donne-nous aujourd'hui le pain de demain. » On aurait là un précepte sabbatique ; à partir du moment où l'on fait relâche sur la terre, on attend de Dieu que la récolte de la sixième année donne le double pour permettre de tenir les deux années consécutives, la septième (c'est-à-dire l'année sabbatique) et la huitième (ou première)¹. Cette demande serait donc liée à la « relâche » sur la terre sainte, à sa mise en jachère.

– « Adviene ta volonté comme au ciel aussi sur la terre. » La volonté de Dieu est aussi son commandement. On aurait ici l'affirmation de la sainteté de la terre sainte qui se réalise dans la pratique du commandement divin de l'année « jubilaire ». Dieu déclare en justification de cette injonction : « La terre est à moi². » La logique de l'enchaînement des demandes apparaît dès lors plus clairement : les dernières demandes sont le développement concret de cette troisième demande. La terre sainte devient par ailleurs le lieu de la sainteté de Dieu sur terre à l'image de son lieu pour ainsi dire naturel, le ciel. L'insistance sur la localisation de Dieu au ciel est le corollaire du refus de le voir partout : dès lors tout endroit n'est pas saint, seule peut être sainte *la terre par excellence, la terre sainte*.

– « Vienne ton règne. » La portée politique de cette demande apparaît alors plus clairement : le règne est un règne de libération des esclaves, des dettes (et des prisonniers pour dettes), et de libération de la terre dont la possession devrait revenir au peuple de cette terre, le peuple d'Israël et à son propriétaire ultime, Dieu³. L'urgence de la demande soulignée par l'impératif s'expliquerait par le fait que la pratique du commandement de l'année « jubilaire » entraîne une situation eschatologique qui aboutit à l'affirmation de la royauté de Dieu sur la terre.

– « Sanctification à ton nom. » La portée urgente de cette demande apparaît dès lors beaucoup mieux : Dieu n'apparaît pas autrement dans

(1) C'est ainsi que Dieu déclare à propos de l'année sabbatique : « Je vous enverrai ma bénédiction la sixième année et la terre fera ses produits pour les trois ans », *Lévitique* 25,21. Les produits suffiront pour la nourriture la sixième et la septième année et pour la semence la huitième année.

(2) « En effet la terre est à moi » *Lévitique* 25,23.

(3) « Et la terre ne sera pas vendue en toute certitude ; en effet la terre est à moi, parce que vous êtes des immigrés, des résidents de passage devant moi » *Lévitique*, 25,23.

cette prière que sous la forme de son « nom ». On ne peut pas l'appeler directement à cause de sa transcendance. On aurait là l'affirmation d'une spécificité d'origine juive dans un même mouvement qui aboutit à la fois à l'impossibilité de nommer Dieu à cause de sa différence avec les autres dieux et à la manifestation d'une différence religieuse par la pratique « sabbatique¹ ». Tout cela se résume dans la notion centrale de relâche (en grec « áphesis »), quand on fait relâche et qu'on relâche les dettes ou les esclaves. Cette pratique négative est le pendant de la sanctification qui laisse à Dieu un domaine propre.

– « Notre Père qui es dans les cieux. » On a fait le rapprochement de cette invocation avec les prières juives, comme par exemple le *Qaddish deRabbanan*, où on la trouve en araméen². Ce parallèle qui dénote une source commune invite à insister sur la « judaïté » du « Notre Père », ce qui va dans le sens de la perspective ici proposée.

Si l'hypothèse proposée est correcte, alors cela signifie que l'interprétation littérale du « Notre Père » avait cours dans toute une partie de la communauté chrétienne de la fin du II^e siècle et du début du III^e siècle de notre ère et que cette interprétation recouvre probablement des attentes eschatologique propres du judaïsme hellénistique dont s'est détaché le christianisme au II^e siècle. Ces chrétiens « matérialistes » comprenaient cette prière dans une double optique : d'un côté l'attente d'un temps de relâche et de libération, de l'autre, l'affirmation de la souveraineté transcendante de Dieu sur la terre d'Israël. C'est contre une telle lecture que se serait dressée l'interprétation « spirituelle » d'Origène dans son traité *Sur la Prière*.

Ce courant est à la fois littéraliste et millénariste : il attend la réalisation corporelle, concrète « de la résurrection, du repos et du règne », pour reprendre les mots de Tertullien. Si l'on associe cette attente eschatologique à la notion d'année « sabbatique » ou « jubilaire », comme le laisse supposer l'attaque d'Origène, on découvre ce qui pourrait être une interprétation encore plus ancienne du « Notre Père », judaïsante : cette prière, et surtout sa seconde partie, serait l'expression de l'espoir de voir la réalisation du précepte lévitique de l'année

(1) On a la même relation entre la pratique « sabbatique » et la sainteté dans ce passage du *Lévitique* 26,2 qui suit le précepte de l'année « sabbatique » : « Vous observerez mes sabbats et vous aurez respect à l'égard de mes choses saintes : c'est moi qui suis le Seigneur. »

(2) Le *Qaddish deRabbanan* est une de formes du *Qaddish*, vieille prière de la liturgie juive en araméen (le fait est rare et indique sans doute que cette prière juive dans sa forme la plus ancienne daterait d'avant la chute du Temple causée par Titus). Les trois premières demandes du « Notre Père » sont très inspirées de cette prière juive araméenne. La langue originale du « Notre Père » comme le prouve l'emploi du pluriel « dans les cieux » est certainement l'araméen. On consultera sur ce aspect la synthèse de M. Philonenko, *Le Notre Père. De la Prière de Jésus à la prière des disciples*, Paris, 2001, notamment le chapitre II, « Les trois premières demandes et le *Qaddish* ».

« sabbatique » ou « jubilaire », conçue comme temps final de libération, de rémission et de relâche pour le peuple de Dieu.

Christian Boudignon